



Union Générale Tunisienne du Travail

DEPARTEMENT DES RELATIONS
INTERNATIONALES ET DE L'EMIGRATION

Tunis, le 25 janvier 2018

Madame la Secrétaire Générale de la Conférence inter-gouvernementale sur les migrations internationales

Nous avons l'honneur de vous écrire au nom du **Réseau Syndical Migrations Méditerranéennes-Subsahariennes (RSMMS)**, dont la coordination est actuellement assurée par l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT), pour vous adresser, ci-joint, pour votre considération, **un document de plaidoyer élaboré à l'initiative des membres du Réseau**, en guise de contribution au processus consultatif du « Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières » (cf. Résolution 71/1 du 19 sep. 2016, intitulée « Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants »).

Le Réseau Syndical Migrations Méditerranéennes – Subsahariennes (RSMMS) est un réseau de syndicats regroupant **21 organisations**, couvrant **13 pays** appartenant à **trois régions** (Afrique de l'Ouest, Afrique du Nord et Europe). Les syndicats ont constitué ce réseau en août 2014 afin de promouvoir, *inter alia*, les droits des migrants dans l'espace méditerranéen et subsaharien (cf. Annexes 1 & 2).

Ce plaidoyer affirme la volonté des membres du RSMMS, conformément à la **Déclaration de Casablanca** d'« agir ensemble d'une manière efficace et coordonnée, sur le plan national, régional et international, pour prévenir la dégradation des conditions de travail et de vie des travailleurs migrants et lutter contre toutes les formes de discrimination, de racisme et de xénophobie », et l'**appel lancé par le Communiqué du RSMMS du 24 juillet 2017** demandant notamment « la mise en place dans les meilleurs délais d'un cadre multilatéral de gestion de la migration internationale, pour veiller au respect des droits humains des migrants, de leurs droits économiques et sociaux, des accords bilatéraux et multilatéraux de protection des migrants, et des conventions internationales sur la migration ».

Ce plaidoyer a été construit sur la base des éléments suivants :

- a) l'expérience militante des organisations membres du RSMMS,
- b) une consultation des membres et des structures internationales des travailleurs quant à leur implication et leur contribution dans le cadre du processus du Pacte mondial pour les migrations-PMM,
- c) le référentiel des conventions et initiatives pertinentes en la matière,
- d) une réflexion au sein du réseau ayant abouti à la position consensuelle reflétée dans ce plaidoyer.

Son Excellence Madame Louise Arbour,
Représentante Spéciale du Secrétaire Général de l'ONU
pour les migrations internationales
et Secrétaire Générale de la Conférence inter-gouvernementale
sur les migrations internationales
Bureau de la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies
pour les migrations internationales
Siège des Nations Unies - New York

CC. Son Excellence Monsieur Diego Zorrilla
Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies en Tunisie
ONU Tunisie

Il s'appuie également sur les positions de la **Confédération Syndicale Internationale (CSI)**, et sur un ensemble de demandes à l'initiative de **Global Unions (nov. 2017)** conçu comme un outil de plaidoyer syndical spécifique au processus consultatif du PMM (voir *contexte du plaidoyer*).

L'objectif de ce plaidoyer est de sensibiliser aux principes normatifs, aux préalables politiques et aux propositions concrètes d'intervention portés conjointement par des syndicats appartenant à trois régions du monde. Il est destiné aux gouvernements de nos pays respectifs et aux différentes parties prenantes, dans l'élaboration du PMM [lors des phases de consolidation (II) et de négociation (III)].

Profondément convaincu de l'importance de renforcer la concertation, en amont de l'adoption du Pacte, afin de favoriser sa mise en œuvre dans le sens d'une gouvernance des migrations « sûres, ordonnées et régulières », et soucieux de faire valoir une voix syndicale transrégionale convergente sur la question, le RSMMS portera ce plaidoyer tout au long de la troisième phase du processus (négociations intergouvernementales) comme activité prioritaire stratégique de son plan d'action 2018-2019 - avec le soutien de notre partenaire la Fondation Friedrich Ebert (FES), Bureau de Tunisie – Projet régional *Promoting Migration Governance- PROMIG-FES (2017-2020)*.

Nous souhaiterions vous informer aussi que ce plaidoyer est disponible en cinq langues (français-langue de son élaboration, anglais, arabe, espagnol et italien) et fera l'objet d'une large diffusion à travers les syndicats membres du Réseau et les partenaires relais, dans le but de sensibiliser les différentes parties prenantes aux messages clés et recommandations en faveur des droits des travailleurs migrants, le travail décent, l'importance d'une meilleure gouvernance des migrations et l'urgence de solutions concrètes et durables.

Au nom du RSMMS, l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT) - Coordinateur du Réseau souhaiterait vous présenter ses plus sincères remerciements pour l'attention que vous porterez à l'examen de ce plaidoyer et vous prie de bien vouloir le considérer lors de l'élaboration de l'avant-projet du Pacte (version zéro) et tout au long de la troisième phase de ce processus.

L'UGTT, représentant actuellement le RSMMS, reste à votre entière disposition pour tout complément d'information.

En vous réitérant nos plus sincères remerciements, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Secrétaire Générale de la Conférence inter-gouvernementale sur les migrations internationales, l'expression de notre plus haute considération.



Au nom des organisations syndicales membres du RSMMS

Mme Naima Hammami,
Secrétaire Générale Adjointe - UGTT
Coordinatrice du Réseau (RSMMS)

Pièces jointes :

Document de plaidoyer du RSMMS dans le cadre du « Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières ».

Annexes :

- 1. Document constitutif du RSMMS « Déclaration de Casablanca ».**
- 2. Liste des organisations syndicales membres du RSMMS.**